

### **Objet du pool des bénévoles**

Soutenir les projets variés qui fournissent des opportunités et renforcent les compétences dans les domaines liés à la mission principale du Guidisme/Scoutisme féminin ; offrir aux guides et aux éclaireuses une expérience de haute qualité qui est enracinée dans la méthode éducative et renforcer les pratiques de leadership dans tout le Mouvement. Soutenir des projets liés aux autres domaines de renforcement des compétences, le cas échéant, et permettre la traduction et l'adaptation des travaux de l'AMGE dans les différentes langues et aux contextes variés.

### **Activités du pool des bénévoles**

Le pool des bénévoles est un pivot central pour une large variété d'opportunités de bénévolat. A tout moment, différents membres participent à différents projets et les membres du pool ne sont pas tous actifs. Il sert aussi de réseau permettant de promouvoir le partage des bonnes pratiques et des opportunités d'apprentissage. Lorsque des opportunités d'engagement bénévole sont identifiées, celles-ci sont partagées par le biais de la plateforme en ligne. Les opportunités varient en termes de portée, de sujet et de durée. Certaines nécessiteront des profils spécifiques et des niveaux de compétences variées, d'autres seront ouvertes à l'ensemble des bénévoles. Ces opportunités peuvent inclure (sans toutefois s'y limiter) :

- Fournir un service consultatif à une Association de guides ou d'éclaireuses pour lui offrir un soutien prioritaire, par ex. : révision du programme pour les filles, élaboration d'une stratégie de croissance, mise à jour d'un cadre de leadership.
- Rejoindre une équipe afin d'animer un atelier futur ou d'autres expériences internationales AMGE. Par exemple, les séminaires Helen Storrow ou Juliette Low, un atelier de leadership régional ou national.
- Contribuer à l'élaboration de nouvelles ressources de programme ou d'un outil de renforcement des compétences.
- Adapter un document, des ressources de programme AMGE ou un outil de renforcement des compétences à un contexte différent ou les traduire dans une autre langue.
- Soutenir un projet national, régional ou interrégional.
- Encadrer et soutenir d'autres bénévoles.

### **Adhésion au pool des bénévoles**

- Tous les membres de l'AMGE rejoignant le pool auront besoin d'une recommandation de leur Organisation membre (OM) ou Association composante (AC).
- Les personnes non-membres de l'AMGE peuvent rejoindre le pool mais seulement à titre d'experts externes et ne peuvent pas représenter le Mouvement des Guides et des Eclaireuses ou une OM/AC.
- D'anciens membres de l'AMGE (par ex. : personnes qui ne sont plus membre de leur ancienne OM/AC) peuvent y participer en tant qu'experts externes avec l'accord de leur ancienne OM/AC, étant entendu que ces personnes ne peuvent pas représenter le Mouvement des Guides et des Eclaireuses ou une OM/AC.
- L'adhésion à ce pool est valide pour une période de six ans, à partir de la date où les bénévoles signent leur formulaire de recommandation.
- L'adhésion peut être renouvelée par un accord de toutes les parties.
- Les membres doivent agir en qualité d'ambassadrices actives du Mouvement des Guides et des Eclaireuses, incarner les valeurs du Mouvement en toutes circonstances et se conformer à la politique de confidentialité de l'AMGE.
- Tous les membres doivent achever une formation préparatoire comme l'exige l'Association mondiale et consentir à respecter toutes les politiques et procédures pertinentes telles que déterminées par l'Association mondiale.
- L'adhésion à des équipes de projets spécifiques ou au pool des bénévoles peut être annulée à tout moment, sur notification écrite de la personne bénévole, de l'OM/AC ou de l'AMGE.

## Méthodes de travail

- La majorité des travaux se fera de manière virtuelle, par le biais de la plateforme en ligne fournie. Les membres devront s'inscrire sur cette plateforme pour faire acte de candidature et participer aux activités de bénévolat.
- Toutes les possibilités de bénévolat seront communiquées par le biais de la plateforme en ligne, y compris les critères spécifiques et les instructions pour poser sa candidature.
- Les bénévoles sont encouragés à assurer la mise à jour de leurs profils respectifs, car ceux-ci constitueront la base sur laquelle se fera la sélection pour toute candidature.
- Les bénévoles doivent tenir leur Association dûment informée des opportunités de bénévolat auxquelles elles participent par le biais du pool.
- Lorsque cela comporte des voyages internationaux, l'AMGE informera aussi l'OM/AC directement.
- Si l'OM/AC a des préoccupations concernant une opportunité de bénévolat offerte, l'OM/AC est priée de d'exprimer ses réserves dans un délai de 14 jours après avoir été informée.
- Il n'est pas nécessaire pour les membres du pool des bénévoles d'avoir occupé des fonctions spécifiques dans leur OM/AC avant d'intégrer le pool. Ces personnes n'ont pas besoin d'être formatrices nationales dans leur OM/AC.
- Possibilités de développement telles que webinaires et réseautage virtuel seront disponibles par le biais de la plateforme en ligne fournie et les membres du pool sont encouragés à tirer profit de ces opportunités.
- Un plan de développement personnel sera fourni à tous les membres du pool et ils auront l'occasion de travailler avec un mentor.
- Un système d'avancement est en place pour les formatrices et pour certifier leurs compétences eu égard à l'approche de facilitation et l'offre de leadership de l'AMGE. Obtenir l'accréditation AMGE est sans rapport avec les qualifications requises pour les formatrices dans les OM/AC, toutefois, nous encourageons les OM/AC à considérer cet aspect pour la reconnaissance de toute expérience antérieure.
- Quand une activité de bénévolat est acceptée, les bénévoles doivent démontrer leur engagement en matière de pratiques réfléchies en mettant à jour leur plan de développement personnel.
- Les bénévoles doivent mettre en application les apprentissages, les compétences et pratiques de leadership développés dans le cadre du pool, au profit de leur Association.
- Tous les matériels créés par le biais des activités de ce pool de ressources sont la propriété de l'Association mondiale des Guides et des Eclaireuses, à moins qu'il n'en soit convenu autrement.

## Profil des bénévoles

L'adhésion au pool des bénévoles sera examinée en fonction des critères suivants, en plus de se conformer aux termes du mandat décrits ci-dessus :

- Maîtrise d'une ou plusieurs des langues officielles de l'AMGE ; anglais, français, espagnol et arabe.
- Ouverture d'esprit et disposition à essayer des choses nouvelles.
- Engagement à mettre sciemment en pratique le modèle de leadership AMGE (une formation sera dispensée).
- Pouvoir travailler de façon flexible et efficace dans un contexte extrêmement varié.
- Avoir un accès fiable à l'Internet et les aptitudes à travailler virtuellement.
- Bien comprendre le domaine de la facilitation, et volonté d'accroître leurs compétences dans ce domaine.
- Haut niveau d'expertise dans un ou plusieurs des domaines de renforcement des compétences suivants :
  - Identité organisationnelle (intégrer les valeurs, la mission et la vision dans l'Organisation)
  - Structure et stratégie organisationnelles (stratégie et planification et gouvernance)
  - Expérience de qualité du Guidisme/Scoutisme féminin (programme pour les filles et méthode éducative)
  - Pratique du leadership (renforcer le leadership des filles et des adultes à tous les niveaux)
  - Recrutement et fidélisation des membres
  - Gestion organisationnelle (incluant RH pour personnel et bénévoles)
  - Finances
  - Collecte de fonds et mobilisation des ressources
  - Image et visibilité (incluant communication sur la marque et relations avec les médias)
  - Influence (incluant le plaidoyer et les partenariats)

## Révision

Ces termes du mandat ont été mis à jour en juillet 2018 et feront l'objet d'une révision en juillet 2019.